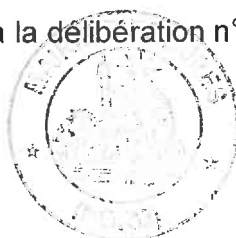


**#EST@IRES**  
une ville en mouvement

Vu pour être annexé à la délibération n°129/141 - 12/2024 du 11 décembre 2024 :

Le maire,

Bruno FICHEUX



La secrétaire de séance,

Louise SAINTENOY - CAMPAGNE

**PROJET D'ETABLISSEMENT**

**Crèche « Les P'tits Baudets »**

Place Blanquart – 59940 Estaires

[multiaccueil@ville-estaires.fr](mailto:multiaccueil@ville-estaires.fr)

03/28/49/15/90



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

#### **1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement**

A L'environnement et le territoire :

B Profil démographique du territoire :

1. Profil démographique d'Estaires

2. Modes de garde sur la commune et sur le territoire

3. Précarité et emploi

4. Logement et cadre de vie

5. Les moyens de transport

6. La santé

7. L'Education

C Le projet face aux besoins recensés des familles et des enfants :

D Partenaires :

#### **2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement**

#### **3 La démarche en faveur du développement durable**

A Le développement environnemental :

B Le développement économique durable :

C L'équité sociale :

### PROJET ACCUEIL

#### **1 Description de la structure**

#### **2 Description des différents modes d'accueil**

#### **3 Description du personnel**

#### **4 Encourager à l'amélioration du service**

A Travailler en équipe :

B La sécurité :

C Le secret professionnel :

### PROJET EDUCATIF

#### **1 Les fondements du projet éducatif**

#### **2 L'accueil**

#### **3 Les transmissions**

#### **4 Les repères au quotidien**

A Les repères humains :

B Les repères spatio-temporels : Le déroulé de journée :

#### **5 Les temps forts de la journée**

A Le sommeil :

B L'alimentation :

C Le change et l'acquisition de la propreté :

D Le jeu :

#### **6 Le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant**

A L'aménagement de l'espace :

B L'égalité garçon/fille :

C Accompagner vers la socialisation :

D Accompagner les émotions de l'enfant :

E Eveil au niveau du langage :

F Eveil culturel :

G L'accès à la nature :

H Préparation à l'après-crèche :

I Evénements et temps festifs :

## CONCLUSION

## INTRODUCTION

Le projet d'établissement est l'aboutissement d'une réflexion concentrée entre les acteurs de la petite enfance au sein de la collectivité.

C'est un outil dynamique pour les équipes qui favorise le lien avec l'ensemble des institutions (Mairie-CAF-MSA-Département).

En lien avec le décret du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans certaines modifications ont été apportées.

Ce document est une obligation dans le renouvellement de la convention de Prestation de Service Unique (PSU) signé avec la CAF.

Le projet d'établissement est composé :

- **D'un projet social et développement durable**
- **D'un projet d'accueil**
- **D'un projet éducatif**

Avec le règlement de fonctionnement, le projet d'établissement est le document indispensable dans la vie d'un l'établissement d'accueil du jeune enfant. Il doit également être mis en lien avec la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant. Les 10 grands principes de la Charte seront mis en évidence tout au long de ce projet. Certains points apportés dans ce projet d'établissement peuvent être détaillés dans le règlement de fonctionnement.

## PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

### 1 Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement

Le projet social permet de situer l'établissement dans son environnement. Il précise comment la structure prend en considération la situation géographique, sociale, économique et démographique du territoire dans lequel il va fonctionner. L'objectif étant d'apporter une réponse aux différents besoins de mode de garde des familles et ainsi leur permettre de concilier leur vie de famille, professionnelle et sociale.

#### A- L'environnement et le territoire :

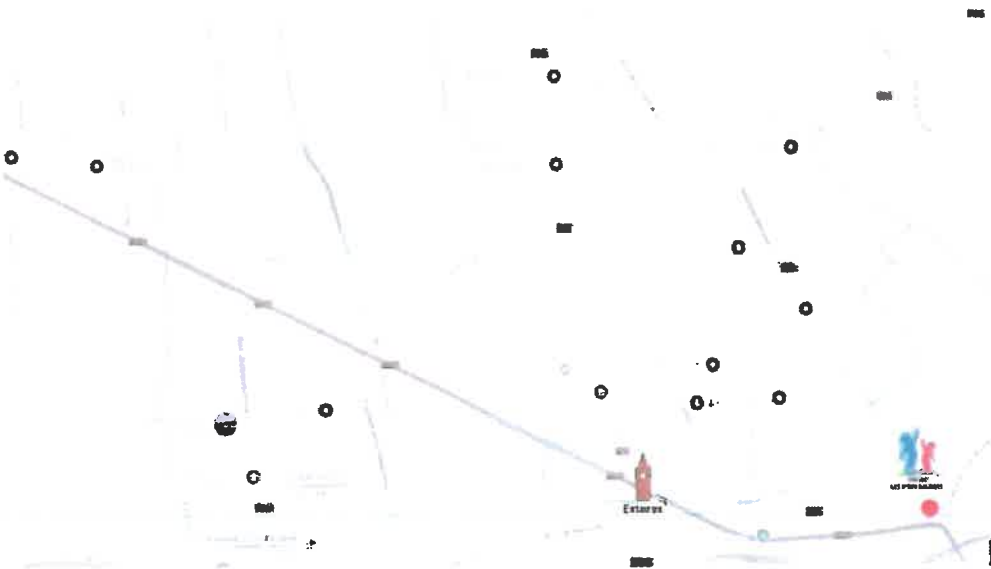
- Description de la structure

La crèche les « P'tits Baudets » est un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). La structure est gérée et administrée par la Mairie d'Estaires, sous la responsabilité de Monsieur le Maire. La crèche est coordonnée par la directrice du service Enfance Jeunesse Education Culture et dirigée par la directrice au sein de l'établissement.

Elle se situe place Blanquart et occupe les anciens locaux d'une école maternelle qui ont été rénovés et agrandis. La structure a ouvert ses portes en janvier 2010 puis a augmenté sa capacité d'accueil en 2016 avec 29 places d'accueil disponibles dont une place réservée à un enfant porteur de handicap et une place d'accueil d'urgence.

- Localisation de la structure

La crèche est positionnée à un endroit stratégique de la commune, puisqu'elle se situe près d'un axe routier important qui relie la commune d'Estaires à l'autoroute A25 reliant Lille à Dunkerque et à l'Armentiérais.



Elle dispose également d'un parking municipal de 40 places.

La crèche est située en périphérie de la ville mais accessible du centre-ville par liaison douce avec le développement de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune mais également des communes avoisinantes. La Communauté de Commune Flandre Lys (CCFL) favorise la mobilité douce avec la création d'un service de location de vélo à assistance électrique, la création de pistes cyclables et d'aires de co-voiturage.

La commune dispose d'un parc municipal, d'une piscine inter-communale et de nombreuses infrastructures sportives et de loisirs (salles de sport, city stade, aires de jeux pour enfants). Estaires dispose d'un petit bourg avec une variété de commerces de proximité et de services (pharmacies, boucherie, fromagerie, boulangeries, boutiques de vêtements de décoration, restaurations rapides et traditionnelles, esthéticiennes, coiffeurs...)

Un marché local est organisé chaque semaine sur la place de l'hôtel de ville.



Le tissu associatif de la commune est assez riche puisqu'il compte à ce jour 49 associations :

- Associations sportives
- Associations culturelles
- Associations philanthropiques
- Associations de services, d'aide ..

Estaires est une ville où il fait bon vivre avec une dynamique municipale forte notamment par l'organisation de nombreuses manifestations (cavalcade, marché de Noël, fête des voisins, fête médiévales, semaine de l'enfance, semaine azur, événements culturels.) mais également une politique tournée vers l'avenir avec le réaménagement de son centre-ville. Son attractivité repose sur la qualité de vie, son patrimoine et son offre de services variée. Estaires est une ville en mouvement qui attire à la fois les résidents et les visiteurs.

- **Localisation de la commune**

La commune d'Estaires se situe dans la région des Hauts de France, du Département du Nord et dans le pays « Cœur de Flandre ».

La ville se trouve à 30 km de Lille (30 min environ par l'autoroute). Elle est reliée par des routes départementales aux communes de Bailleul (20 min), Armentières (20 min), Hazebrouck (20 min) et Béthune (20 min).



La ville compte 6496 habitants (dernier recensement 2021) et s'étend sur 1345 hectares.

Commune à la fois rurale et urbaine, Estaires offre à ses habitants la douceur de la vie à la campagne tout en étant à proximité des grandes métropoles nordistes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 Estaires est catégorisée centre urbain intermédiaire, elle appartient à l'unité urbaine de Béthune.

Estaires fait partie du canton de Hazebroeck qui regroupe 16 communes et représente 58 744 habitants.

Elle fait également partie de la Communauté de Communes Flandre Lys qui regroupe 8 communes : Estaires, La Gorgue, Merville, Haverskerque, Laventie, Lestrem, Fleurbaix et Sully sur la Lys. Ce qui représente 39935 habitants répartis sur 13000 hectares (recensement 2021).





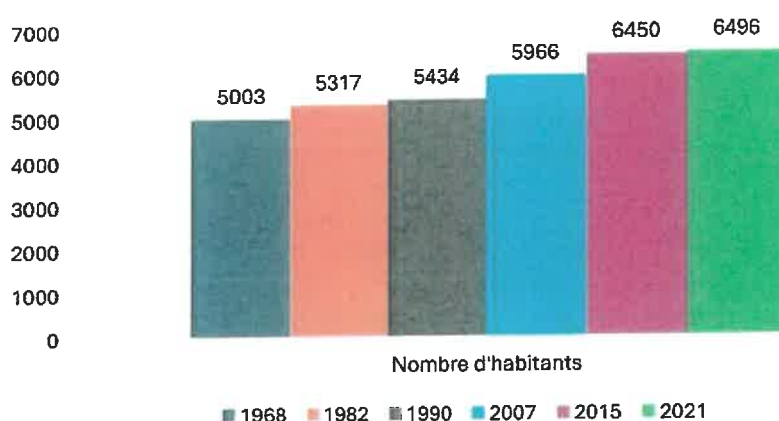
## B Profil démographique du territoire :

En 2023, le département du Nord a comptabilisé 60 300 naissances soit 6 % de moins qu'en 2022. Avec un taux de fécondité de 1.7 enfant/femme (1.64 enfant/femme en France métropolitaine), le département du Nord est toujours plus élevé que les autres régions, mais il tend à se rapprocher des standards nationaux.

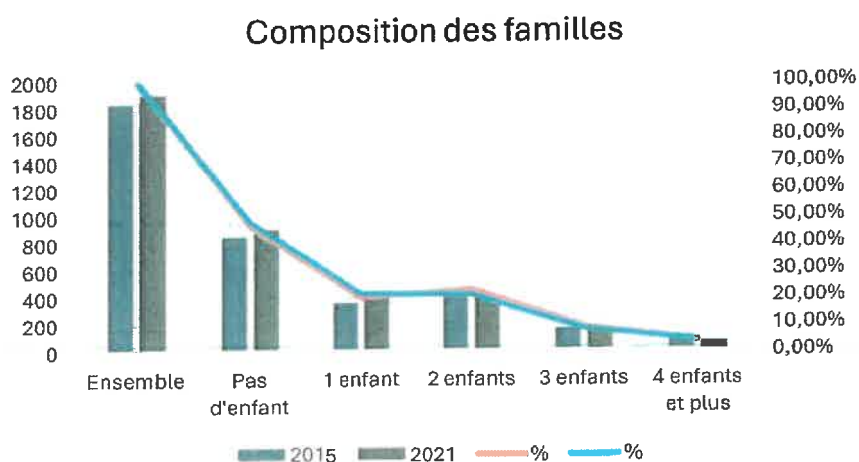
A Estaires, 61 enfants ont vu le jour en 2023, ce chiffre reste stable par rapport à 2022. Sur les 63 naissances de 2022, 18 enfants ont été accueillis à la crèche. Les décès restent également stables avec 62 décès en 2022 (70 en 2019).

### 1-Profil démographique d'Estaires

#### ✓ Évolution de la population



#### ✓ Composition des familles



Les couples avec enfants représentent 44.3% de la population totale contre 40.9 % de couples sans enfant. La part de famille monoparentale représente 14.8% des familles (3.2 % homme seul et 11.6 % femme seule).

✓ *Population de moins de 14 ans*

	2015	%	2021	%
Nombre d'habitants	6378	100 %	6495	100 %
0 à 14 ans	1353	21.2 %	1250	19.2 %

La population de la commune d'Estaires est relativement jeune. En 2021, le taux de personnes de moins de 30 ans s'élève à 35.6 %.

La commune compte 3146 hommes et 3350 femmes.

✓ *Chiffres CAF :*

2022					
Nb de familles avec enfants de moins de 3 ans	162	Nb d'enfants de moins de 3 ans	174	Nb d'enfant de 3 de moins de 6 ans	196
Nb de familles monoparentales	194	Nb d'enfants de 12 à moins de 18 ans	475	Nb d'enfant de moins de 20 ans bénéficièrent de l'AEEH	28

Au vu de l'ensemble de ces chiffres, le nombre d'habitants sur la commune d'Estaires a augmenté depuis ces dernières années. Les ménages avec enfants représentent une part importante de la population totale. Le nombre d'enfants de moins de 18 ans n'est pas négligeable puisqu'il représente 13 % de la population ; d'où les besoins en structure d'accueil du jeune enfant mais aussi en équipement enfance/jeunesse.

## 2- Modes de garde sur la commune et sur le territoire

- *Sur la commune*
  - La crèche « Les P'tits Baudets » : 29 places dont 1 place d'urgence et 1 place enfant en situation de handicap
  - La MAM aux pirates : 12 enfants
  - Le RAM : le Relai Assistantes Maternelles est un lieu d'information et d'animation à destination des enfants, des candidats à l'agrément, des assistantes maternelles agréées, des parents et des futurs parents à la recherche d'un mode de garde. Le RAM propose une liste qui compte 38 assistantes maternelles sur la commune
- *Sur le territoire de la CCFL*
  - **Merville** : La petite crèche « Les Châtons » : 20 places  
: La petite crèche privée « Dans Ma Bulle » 12 places et 2 places d'urgence
  - **Sailly sur la Lys** : La micro-crèche privée « Les jardins du petit Viking » : 10 + 1 place d'urgence.
  - **La Gorgue** : La petite crèche « Les Magotins » : accueil modulé de 10 à 20 places
  - **Laventie** : La petite crèche « Les Petits Princes » : 12 places et 2 places d'urgence
  - **Fleurbaix** : La crèche municipale 23 places et 3 places d'urgence  
: La micro-crèche privée « Les Petits Chérubins » : 10 places et 2 places d'urgence



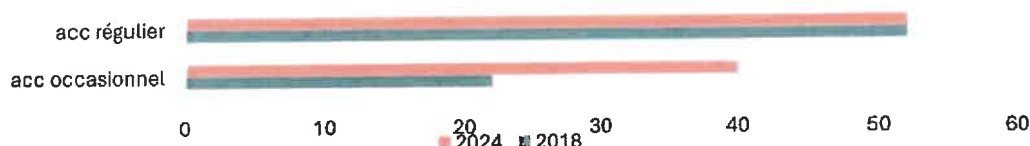
Le RAM est présent sur l'ensemble des communes de la CCFL, le nombre d'assistantes maternelles est de 232 en 2024.

- *Analyse de l'offre*

La crèche d'Estaires a un taux d'occupation qui reste stable depuis ses dernières années, le dimensionnement de la structure et le développement de la MAM semblent correspondre aux besoins de la population en termes d'accueil collectif.

Comparatifs de l'offre d'accueil en EAJE :

### typologie d'accueil



	2018	2024
Accueil régulier	52	52
Accueil occasionnel	22	40
Nombre d'enfants inscrits	74	95
Tarif moyen *	1.86	2.15

(\*total des participations familiales divisées par les heures facturées)

La population accueillie à la crèche a évolué depuis l'ouverture de la structure en 2010. Le nombre de familles inscrites a augmenté alors qu'en parallèle le nombre d'heures réalisées par enfant a diminué. Les enfants sont donc plus nombreux mais ils sont accueillis sur des temps moins long par semaine. Dans le même temps, on constate que le nombre d'accueil occasionnel augmente de manière significative.

Concernant les ressources, le tarif moyen est en augmentation, il détermine des revenus moyens plus importants chez les familles accueillies.

Les assistantes maternelles :

En 2020, les assistantes maternelles représentaient 146 places d'accueil du jeune enfant à Estaires, le taux de couverture global d'accueil du jeune enfant (soit la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans) est de 59.6%, ce chiffre correspond au seuil national (59.3 %). En 2016, ce chiffre était de 68.9 %. En 10 ans, le chiffre des assistantes maternelles a baissé de manière significative sur la commune et plus globalement sur l'ensemble du territoire de la CCFL :

	2015	2024
Nb d'ass mat CCFL	412	232
Nb d'ass mat Estaires	69	38

## 2024

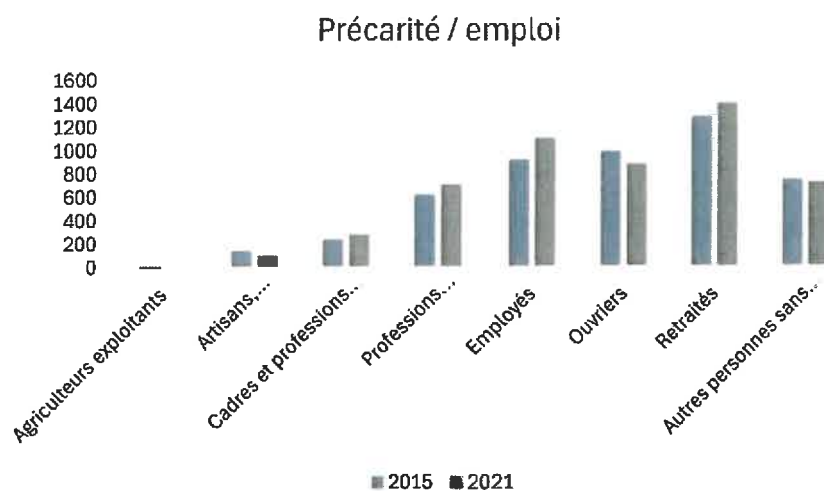
■ Ass mat CCFL ■ Ass mat Estaires



232

### 3- Précarité/emploi

\* La population active de 15 à 64 ans selon les catégories socioprofessionnelles (chiffres INSEE 2021)



Les chiffres de l'emploi sont en augmentation. On note toutefois, une diminution des métiers en lien avec l'agriculture ou l'artisanat quand les métiers des professions intermédiaires, cadres et employés augmentent.

Le taux de chômage sur la commune d'Estaires est en baisse. Il était de 14.7 % en 2015, il est de 11.5 % en 2021.

L'INSEE dénombre à Estaires, en 2021, 2716 ménages fiscaux dont 45 % sont imposés.

Le revenu net moyen est de 21 970 euros (18 240 € en 2015).

A titre comparatif, le département du Nord compte 47.7% de ménages imposés et le revenu net moyen est de 21 340 euros.

#### Chiffres CAF (ABS 2020 - analyse des besoins sociaux):

	2016	2020
Allocataire RSA CCFL	651	657
Allocataire RSA Estaires	134	105
Bénéficiaire primes d'activités	276	465

#### Bénéficiaires de l'ESI (Epicerie solidaire intercommunale) :

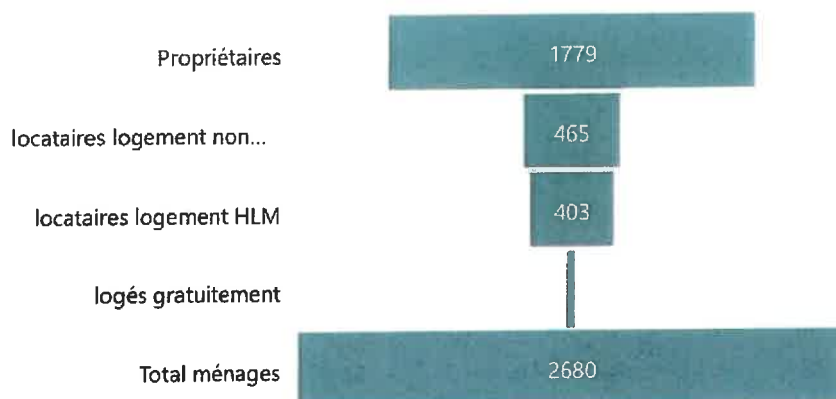
	2016	2021
CCFL	120	313
Estaires	17	69 (+306%)

Le chiffre des bénéficiaires de l'ESI est en net augmentation depuis 2016, les familles avec enfants sont les plus représentées. Toutefois, le nombre de personne seule sans enfant a été multiplié par 5 au niveau de l'intercommunalité.

#### **4- Logement et cadre de vie**

##### *\* Statuts d'occupation*

#### Statuts d'occupation résidences principales 2021



Selon les derniers chiffres de l'INSEE de 2021, sur 2680 ménages en résidence principale :

- 1779 sont propriétaires, soit 66,4 %
- 465 sont locataires d'un logement non-HLM, soit 17,4 %
- 403 sont locataires d'un logement HLM, soit 15 %
- 33 sont logés gratuitement, soit 1,2 %

##### *\* Les éléments de confort*

Selon les derniers chiffres de l'INSEE de 2021 :

- 97,9 % des ménages possèdent une salle de bain avec baignoire ou douche
- 60,1 % ont le chauffage central
- 22,6 % ont le chauffage tout électrique

##### *\* Les bailleurs sociaux*

- Partenord 13 place du marché aux fromages 59380 Bergues
- Logifim-Vilogia 30 place St Vaast 59280 Armentières
- Flandres Opale Habitat 51, rue du président Poincaré 59379 Dunkerque

148 demandes de logement ont été enregistrées sur l'année 2023 (CCAS).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il existe 473 logements sociaux sur la commune.

En 2023, 882 personnes ont bénéficié de l'APL (Chiffres Data CAF).

32 dossiers de demande FSL ont été instruits en 2023 pour 8094,92 euros alloués par le Conseil Départemental aux familles.

#### **5- Les moyens de transport**

##### *\* Transports ferroviaires*

Les gares de Bailleul, Hazebrouck, Armentières et Béthune se trouvent à 20 minutes.  
Elles sont desservies par des TER régionaux et des TGV.

*\* Infrastructure routière*

L'embranchement de l'autoroute A25 se situe à 15 minutes de la commune : sortie Nieppe.  
Les villes d'Armentières, Bailleul, Hazebrouck et Béthune sont accessibles par des départementales.

*\* Transports en commun*

Le réseau de bus Arc en ciel dessert la commune vers Lille, Armentières, Hazebrouck et Bailleul.

87.3 % des ménages possèdent au moins 1 voiture (Chiffre INSEE 2021).

Depuis le 2 novembre 2024, la CCFL a mis en place la navette MA.Lys qui est un service de transport à la demande sur l'ensemble des 8 communes de la CCFL.

C'est un service à destination des habitants de la CCFL pour des trajets de plus d'1 km sur le territoire de la CCFL. Il fonctionne uniquement sur réservation et nécessite une inscription au préalable.

## **6- La santé**

*\* Une médecine de ville dynamique :*

- 1 maison médicale comprenant 6 médecins généralistes, des permanences d'un urologue et d'un chirurgien viscéral
- 1 ergothérapeute
- 9 infirmières (dont 6 dans la maison médicale)
- 5 chirurgiens-dentistes
- 6 masseurs-kinésithérapeutes et 3 ostéopathes
- 2 pédicures-podologues
- 1 orthophoniste
- 2 odontologistes
- 2 pharmacies
- 6 opticiens
- 1 sophrologue
- 1 psychologue
- 1 podologue
- 1 laboratoire d'analyse médicale
- 1 vétérinaire

*\* Prévention :*

La prévention est au cœur des préoccupations de la collectivité et notamment du service Enfance Jeunesse qui met en place des actions dans le cadre de la semaine de l'enfance en partenariat avec la Maison Nord Solidarité (MNS) Bailleul Merville par le biais de son service de Protection Maternelle Infantile (PMI) et la CCFL avec les prêts d'outils pédagogiques.

Des actions de prévention santé sont également initiées par la CCFL. Le programme VIF : Vivons en forme, prévention écrans ; le programme EPODE, l'action fruits/ légumes dans les écoles maternelles et la crèche. Des conseillers numériques sont également à disposition des concitoyens pour leurs démarches numériques.

La MNS de Bailleul-Merville propose une consultation dans le bus du département, procède aux bilans de 4 ans dans les écoles. Des permanences des assistantes sociales se déroulent tous les mardis matin en mairie (coté CCAS). Le bus bleu vient tous les 1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois pour accompagner les

personnes dans leur démarches administratives.

\* Des services d'aide et de soins à domicile :

- ADAR : rue du président Kennedy
- ADMR : Place de l'hôtel de ville

## **7- L'éducation (chiffres 2024-2025)**

### **➤ Les établissements scolaires publics :**

- Ecole maternelle « Les Petits Châtelains » (153 élèves) place du château
- Ecole élémentaire « Prévert-Pergaud » (252 élèves) rue Jules Ferry, rue Kennedy
- Collège « Henri Durez » (500 élèves) rue de Merville
- Lycée polyvalent « Val de Lys » (796 élèves) rue Jacqueminemars

### **➤ Les établissements scolaires privés :**

- L'Institution « Sacré Cœur » qui regroupe l'école maternelle, primaire et le collège, rue du collège : 65 maternelles/ 129 primaires/ 205 collégiens soit un total de 399 élèves
- Lycée professionnel privé « Saint Roch » (141 élèves) rue du collège

Au total, **2241** élèves sont scolarisés sur la ville d'Estaires. Ces chiffres sont en baisse notamment dans les écoles maternelles et primaires du secteur public et privé (2423 élèves en 2018).

## **C Le projet face aux besoins recensés des familles et des enfants :**

Le projet d'établissement se doit de s'adapter et d'intégrer toutes ces données sociales et démographiques en :

- répondant au mieux aux besoins des parents notamment en s'adaptant à la flexibilité du marché du travail (ouverture toute l'année, amplitude horaire, etc.)
- proposant une réponse rapide et adaptée aux difficultés que peuvent rencontrer les parents avec la mise en place de contrats adaptés aux besoins (accueil occasionnel, régulier, accueil d'urgence, accueil éveil)
- apportant une attention particulière à l'accueil de l'enfant en situation de handicap

Les objectifs du projet sont :

- offrir un mode de garde collectif avec une capacité d'accueil adaptée aux besoins des familles
- favoriser l'éveil et l'épanouissement affectif, social, moteur et intellectuel de l'enfant.
- offrir un lieu d'éveil culturel et artistique
- permettre aux familles d'harmoniser et concilier vie familiale et vie professionnelle
- permettre la socialisation des enfants issus de tout niveau social
- permettre l'accès à la collectivité aux enfants porteurs de handicap
- favoriser le travail en réseau avec les organismes et associations du secteur sanitaire et sociales
- favoriser la mutualisation des moyens et des compétences
- Renforcer les liens et encourager la solidarité, favoriser les échanges culturels.

## **D Partenaires :**

Tout au long de l'année, des partenaires sont sollicités. Ils œuvrent et contribuent à développer l'offre de service et la politique éducative du territoire. Ils favorisent la richesse et la complémentarité des actions mises en place. Le travail de partenariat effectué avec la structure permet de construire un

accompagnement pluri professionnel qui répond au mieux à la demande des familles en fonction des besoins de l'enfant.

*La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) :*

La CAF est un des partenariats majeurs du développement de la structure. Elle apporte son expertise et est le co-financeur essentiel à l'investissement et au fonctionnement de la structure. Le partenariat se poursuit avec la signature de la Convention Territoriale Global (CTG), qui permet de fixer des objectifs et des engagements entre la CAF et les services pour les usagers du territoire dont fait partie la structure. Sur le territoire rural, la MSA assure également, en complément de la CAF, le financement partiel du fonctionnement de la structure.

*La Protection Maternelle Infantile :*

La PMI est un service compétent en matière de santé des jeunes enfants. Sous forme de contrôle, la PMI renouvelle l'agrément de la structure et valide ainsi son ouverture. La PMI exerce un rôle de prévention dans le domaine de la santé, du développement et de l'éducation, de la protection de l'enfant, des situations d'urgence ou besoin spécifique de garde d'enfants.

*Le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), le Centre Médico Psychologique (CMP), les kinésithérapeutes libéraux :*

Des établissements médico-sociaux chargés de la prise en charge précoce chez les enfants âgés de 0 à 6 ans présentant des difficultés ou des retards dans leur développement travaille avec la structure afin de mener des actions de prévention, de dépistage et de prise en charge.

*Le médecin Référent Santé Accueil Inclusion :*

La structure a désigné le médecin RSAI par convention collective. Son intervention a pour objectif une meilleure prise en compte de la santé des enfants accueillis notamment dans l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique. La directrice infirmière et le médecin RSAI travaillent également avec la PMI pour garantir le respect du cadre réglementaire, le suivi des vaccinations, le respect des protocoles d'hygiène et de soins.

L'ensemble des partenaires ci-dessus, en accord avec la famille, peuvent être amenés à intervenir ponctuellement sur la structure (observations, séances kinésithérapies...).

*La Communauté de Commune Flandre-Lys :*

Tout au long de l'année, la structure est amenée à participer aux différents programmes et à utiliser les outils proposés par la CCFL.

- Matériels pédagogique (malle pédagogique),
- Programmes de Prévention (EPODE),
- Programme d'éveil à la culture (CLEA, prix littéraires).

*Les partenaires divers :*

La structure peut, de manière ponctuelle et/ou annuelle, mettre en place des projets en lien avec d'autres partenaires (Ecole de musique, lycée St Roch, associations diverses, autre prestataire extérieur ...).

## **2 Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement**

L'équipe apporte son soutien et son aide aux familles accueillies dans l'exercice de leur rôle parental. L'accompagnement des familles se traduit par des échanges quotidiens afin de garantir la demande de coéducation. C'est un travail en collaboration avec le ou les parents qui est mis en place. Il peut s'effectuer au travers des entretiens individuels, temps d'adaptation, des temps festifs, des ateliers parents/enfants ou encore café/parents. L'implication et la participation des familles permet d'optimiser cet accompagnement à la parentalité.

La structure participe au Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP). Ce dispositif en lien avec la CAF s'articule autour d'objectifs définis pour accompagner les familles dans leur parentalité.



La crèche « Les P'tits Baudets » apparaît donc comme un enjeu central tant par la mise en place d'échanges, d'actions de prévention, d'actions de soutien à la parentalité, que pour la nécessité de trouver des modes de garde adaptés aux besoins des familles.

### 3 La démarche en faveur du développement durable

La structure s'inscrit dans le développement durable avec la mise en place d'actions permettant un meilleur vivre ensemble, tourné vers l'avenir de la planète.

#### A Le développement environnemental :

L'utilisation des produits écolabels, le remplacement au fur et à mesure de la vaisselle plastique par de la vaisselle inox, l'achat de jeux et/ou jouets fabriqués en matériaux éco-responsables (bois, tissus, bio, plastique) sont des actions que la structure met en place pour réduire les actions néfastes pour la planète et la santé.

Le tri du papier, du carton, du verre et du plastique est effectué et acheminé dans les filières spécialisées. La collectivité s'engage avec le prestataire de la restauration à respecter les mesures de la loi EGalim.

Le recyclage (objets en carton, plastique, aluminium, inox, tissus) permet de donner une seconde vie aux matériaux (création de jeux, décorer l'espace de vie, création de gants de toilette pour les poupées des enfants par exemple).

Le déchet majeur de la structure reste la couche. Aucune filière ne permet de valoriser ses déchets. La structure reste attentive aux innovations des industriels dans ce domaine.

L'éveil à la nature permet de développer un amour et un respect pour la nature, tout en favorisant le développement physique, émotionnel, social et cognitif des enfants. Des sorties extérieures sont régulièrement proposées aux enfants. L'accès à la nature permet de sensibiliser dès le plus jeune âge à la préservation de l'écosystème, la biodiversité et la flore.

#### B Le développement économique durable :

La structure s'engage dans un plan de réduction de consommation (énergie, papier) : réduction des impressions, privilégier le recto-verso, utiliser les anciens documents pour le brouillon, dématérialisation et/ou inscription en ligne. Les usagers peuvent également retrouver des informations sur l'espace famille (informations diverses et consultation des menus), l'envoi des mailings est favorisé (informations diverses, invitations).

La commune a réalisé un diagnostic de performance énergétique, ce qui lui permet de mettre en place des actions favorisant la réduction des consommations énergétiques, des consommations d'eau et de la préservation de la qualité de l'air (ex : analyse de la qualité de l'air de la structure, installation de système d'économiseur d'eau..)

#### C L'équité sociale :

Principe 1 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

L'équité sociale consiste à un équilibre plus juste entre la société et les personnes. C'est une des composantes de la dimension humaine du développement durable. Permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Pour combattre les inégalités sociales dès le plus jeune âge, la crèche œuvre au quotidien pour favoriser la mixité sociale au sein de la structure.

- L'accueil des publics fragiles fait partie du travail des professionnels. La crèche accueille des enfants issus de familles en situation de vulnérabilité, et de pauvreté.
- L'absence de mode de garde d'enfants est souvent citée comme un frein à la recherche d'emploi. Les différentes possibilités d'accueil offertes au sein de la structure sont susceptibles d'aider les parents, en particulier dans leur parcours d'insertion professionnelle.
- La mixité sociale passe également par l'accompagnement des familles en fonction de leur propre histoire.
- L'équipe inclut les enfants en situation de handicap, dans le but de :

- Offrir un espace de socialisation, afin de favoriser son éveil, son autonomie
- Permettre d'évoluer à son rythme dans un lieu de vie, avec les enfants, en tenant compte de ses besoins particuliers
- Permettre aux parents de trouver du temps pour souffler en toute sérénité et confiance

L'accompagnement de ces enfants nécessite de mettre en place du temps de concertation avec les partenariats (CMP, CAMSP, PMI), le médecin RSAI et l'équipe afin de faire le point sur la situation de l'enfant et optimiser au maximum l'accueil de manière globale. Un projet d'accueil individuel (PAI) pourra être mis en place si nécessaire (administration de médicaments, geste d'urgence...).

La mixité sociale fait donc référence aux mélanges de classes et groupes sociaux. Tout en favorisant le soutien à la parentalité, la crèche favorise l'accès à tous au travers des différents accueils proposés.

## PROJET ACCUEIL

### 1 Description de la structure

L'environnement de la structure est adapté à l'âge de l'enfant. Il est chaleureux et accueillant. Il répond aux normes de sécurité. La capacité d'accueil est de 29 enfants par jour, avec une place pour un accueil d'urgence et une place pour un enfant en situation de handicap. Le dernier agrément a été modifié et validé en janvier 2024. La structure permet d'accueillir des enfants de 2 mois ½ à la veille de leurs 4 ans. La structure est composée de deux sections d'accueil :

1/ l'unité « **petits** » : pour les enfants non marcheurs et marcheurs âgés de 2 mois et demi à 18 mois environ

2/ l'unité « **grands** » : pour les enfants marcheurs de plus de 18 mois

Les jours et horaires d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30 avec les capacités modulées suivantes :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- 12 enfants de 7h30 à 8h00
- 16 enfants de 8h00 à 8h30
- 29 enfants de 8h30 à 17h30
- 12 enfants de 17h30 à 18h30

Mercredi :

- 12 enfants de 7h30 à 8h30
- 29 enfants de 8h30 à 17h30
- 12 enfants de 17h30 à 18h30

Les périodes de fermeture : La crèche est fermée 1 semaine entre Noël et Nouvel An, le vendredi de l'Ascension et 3 semaines au mois d'août. Les périodes de fermeture sont précisées par voie orale, écrite ou par affiche au sein de la structure. L'établissement peut également connaître des fermetures exceptionnelles complètes ou partielles.

### 2 Description des différents modes d'accueil

Face à l'évolution des besoins des familles, la structure est amenée à ajuster et/ou moduler l'organisation de la structure en fonction des demandes. Elle doit également apporter une diversité dans les accueils afin que les familles puissent concilier vie familiale et vie professionnelle. Les différents types d'accueil proposés sont :

- **Accueil régulier** : L'accueil régulier est caractérisé par des besoins connus à l'avance et récurrents. La notion de régularité ne renvoie pas à une durée mais à une récurrence.
- **Accueil occasionnel** : L'accueil est occasionnel lorsqu'il présente une durée limitée et qu'il ne se renouvelle pas à un rythme prévisible. Les besoins sont ponctuels et non récurrents.
- **Accueil d'urgence** : Les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. L'enfant n'est pas inscrit dans la structure mais peut être accueilli pour aider une famille dans une situation difficile à un moment donné (hospitalisation d'un parent, maladie, décès, arrêt maladie d'une assistante maternelle...).
- **Accueil d'éveil** : Une convention d'accueil d'éveil est établie et renouvelée tous les trois ans avec le Conseil Départemental. Un projet d'accueil est établi entre les parents de l'enfant, la structure et le Conseil Départemental via le service de la PMI.

### 3 Description du personnel

L'accueil des enfants nécessite une équipe avec des compétences variées. La pluridisciplinarité de l'équipe est un atout qui permet au quotidien de porter une attention particulière à l'enfant avec un regard global et de développer une approche complémentaire. Les différentes qualifications des agents, le respect du rôle de chacun et l'implication des équipes contribuent à la mise en place d'un accueil de qualité. La collectivité met un accent sur la pérennisation des postes au sein de la structure.

Les textes réglementaires précisent la liste des diplômes et de qualification exigée et le nombre d'agents présent en fonction du nombre d'enfants (Article R.2324- 42). L'effectif de l'encadrement est de 1 adulte pour 6 enfants. Les horaires du personnel sont organisés et éventuellement modifiés, de façon à assurer un taux d'encadrement optimal en fonction du nombre d'enfants présents et des différentes tâches nécessaires pour favoriser un accueil de qualité. L'équipe est composée :

- Une directrice Infirmière
- Médecin Référent Santé Accueil Inclusif (RSAI)
- Une équipe encadrante : agents diplômés et/ou qualifiés :
  - Educatrice de Jeunes Enfants
  - Auxiliaires de Puériculture
  - CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE), BAC ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)
  - Apprentis en alternance, formation Auxiliaire de Puériculture et/ou CAP AEPE.
- Agents d'entretien
  - En journée
  - En cuisine le midi
  - Le soir à la fermeture de la structure

La structure accueille des stagiaires tout au long de l'année.

La collectivité œuvre pour l'inclusion d'agent en situation de handicap.

Au sein de l'équipe encadrante de la crèche, un agent est atteint de surdit . Appareill , il accompagne les familles et les enfants au quotidien au m me titre que les autres agents de la structure.

La r elle force de cet engagement r side dans l'opportunit  et le sens des valeurs port s :

- Sa pr sence contribue   la compl mentarit  des agents. L' quipe s'adapte et r organise ensemble les pratiques pour am liorer les conditions de travail. Prendre le temps, se mettre   la place de l'autre...
- Sa situation de handicap a permis la mise en place de la langue des signes fran aise (LSF) afin de favoriser la communication aupr s des enfants au quotidien (meilleure gestion des frustrations)
- L'intervention d'interpr tes sp cialis s en LSF permet  galement d'enrichir les  changes dans l' quipe lors des r unions, formations diverses, entretien.

#### **4 Encourager   l'am lioration du service**

Principe 9 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Pour que je sois bien trait e, il est n cessaire que les adultes qui m'entourent soient bien trait s. Travailler aupr s des tout-petits n cessite des temps pour r fl chir, se documenter et  changer entre coll gues comme avec d'autres intervenants.

Principe 10 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien form es et s'int ressent aux sp cificit s de mon tr s jeune  ge et de ma situation d'enfant qui leur est confi  par mon ou mes parents.

#### **A Travailler en  quipe :**

L'attention port e   l'am lioration du service passe par l'importance du travail en  quipe :

- *Les temps de r union* : Les temps d' changes et de r flexion en  quipe mis en place sont essentiels pour d finir une coh rence pour une m me situation donn e, se questionner au quotidien sur les pratiques et objectifs  ducatifs, sur la priorit  des besoins de l'enfant et du groupe et effectuer des remises en question constantes. Ces temps permettent ainsi l'harmonisation des pratiques.
- *Les analyses de pratiques professionnelles* : L' quipe b n ficie de temps d' changes sur les situations v cues avec les familles et les enfants, mais aussi avec les autres membres de l' quipe.

Ce temps de réflexion collective permet de prendre du recul sur les pratiques professionnelles et participe à la cohésion d'équipe.

- *Les journées pédagogiques* : Chaque année, trois journées pédagogiques sont mises en place pour permettre à l'ensemble du personnel de participer à des formations communes. Le contenu est défini en lien avec les objectifs du projet d'établissement et les besoins de l'équipe.

Pour entretenir et maintenir cette qualité d'accueil, les agents sont encouragés à la formation individuelle afin de faire évoluer leurs compétences professionnelles en lien avec leur fiche de poste (formations CNFPT). Un bilan annuel est également mis en place pour permettre à l'agent de s'auto évaluer et d'échanger sur ces compétences professionnelles.

#### **B La sécurité :**

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité au travail et les conditions d'accueil des enfants :

- L'ensemble du personnel est formé aux gestes des 1ers secours. Des formations continues et de perfectionnement sont en cours de programmation.
- Conformément à la circulaire ministérielle, numéro des DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016, la structure a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) pour établir les conduites à tenir en cas d'intrusion, d'attentat ou d'incendie :
  - Un exercice de mise en sécurité avec les enfants est réalisé une fois par an
  - Un test incendie avec évacuation est réalisé une fois par an

La réalisation des tests sont inscrits dans le registre de sécurité de la collectivité.

- La collectivité a mis en place un livret sécurité au travail pour les agents, elle propose également aux agents qui le souhaitent des formations au SST (Santé et sécurité au travail)
- Un agent de prévention est désigné au sein de la collectivité. Celui-ci est chargé d'informer et de proposer des actions en lien avec les conditions, la sécurité et la santé au travail. A titre d'exemple, l'intervention d'une ergonome est en cours de réflexion, de même que chaque accident de travail, est analysé selon la méthode « arbre des causes ».

#### **C Le secret professionnel :**

Le personnel est soumis au secret professionnel, à la confidentialité et à la discrétion professionnelle, aucune information concernant un enfant ou sa famille ne sera divulguée à des personnes extérieures à l'équipe.

Le personnel de la crèche se conforme également à toutes les dispositions du règlement intérieur de la commune.

## PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif de la structure est construit et élaboré avec l'équipe encadrante. Il sert à définir les valeurs et les axes prioritaires de la crèche pour assurer l'accueil et l'accompagnement des familles.

### 1 Les fondements du projet éducatif

Les fondements du projet éducatif s'effectuent en lien avec :

- *Les inspirations :*
  - Théoriques : pédagogie MONTESSORI, pédagogie LOCZY
  - Travaux réalisés ou de recherches sur les différentes influences : Isabelle FILLIOZAT, Catherine GUEGUEN, Françoise DOLTO, Célestin FREINET...

Le mouvement des 1000 premiers jours permet également de mettre en avant l'importance de l'encrage et/ou des bases solides apportés à l'enfant. Prendre conscience des impacts cruciaux qui peuvent intervenir lors des 1000 premiers jours sur le développement de l'enfant, pour la santé globale de l'adulte qu'il deviendra, et proposer également des perspectives thérapeutiques novatrices sont importants pour bien accompagner ou orienter l'enfant et sa famille au sein de la structure. De nombreuses évolutions et mises en pratique sont en cours et la structure reste en veille professionnelle à ce sujet.

- *Le décret du 30 août 2021* relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, en corrélation avec le respect de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant afin d'assurer « l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant »
- *Les valeurs dégagées par l'équipe encadrante* permettent d'orienter les actions et les attitudes pour garder le cap vers des pratiques professionnelles et des réflexions communes auprès des enfants, et de sa famille de manière cohérente :

**Accompagner l'enfant :** La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant agit sur son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité. Accompagner l'enfant au sein de la structure nécessite que parents et professionnelles avancent dans la même direction afin de favoriser son bien-être, sa sécurité, sa santé et son épanouissement. Cet esprit de coéducation permet d'assurer la continuité des besoins fondamentaux et des besoins éducatifs de l'enfant. Le rôle d'éducation appartient aux parents et/ou aux représentants légaux.

**Soutien à la parentalité :** Pour soutenir ce rôle parental, l'équipe tend à reconnaître et valoriser les capacités et les compétences des parents. Elle pourra ensuite accompagner, soutenir, écouter, orienter les familles dans ce rôle parental en fonction de leur histoire. C'est ce qui désigne « le soutien à la parentalité ». Le parent éduque son enfant. Le professionnel les accompagne.

**Travail en équipe :** Pour l'équipe encadrante, travailler en équipe c'est partager les mêmes objectifs communs (au niveau de la crèche et de la commune), assurer le travail avec les différents partenaires (RSAI, PMI, CAMSP, kiné, réseau Esperluette...), favoriser la continuité du service (mettre en œuvre des projets communs), prendre en compte l'évolution des besoins des familles, proposer un environnement adapté et pratique, favoriser un bien-être au travail, une bonne entente au sein de l'équipe, intégration des bénévoles et/ou stagiaires.

### 2 L'accueil

*Principe 3 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.*

Pour répondre aux besoins des enfants et des familles, l'équipe met en place un espace d'attention et de respect lors de l'accueil. Les agents de la structure se rendent disponibles à tout moment de la journée, pour écouter le(s) parent(s) avec bienveillance, favoriser un accueil individualisé de qualité.



Lors des premières rencontres avec les parents, la création du lien et la relation de confiance est la base d'un accueil réussi. Ils se construisent progressivement. Avec une écoute attentive, compréhensive et sans jugement, l'équipe tend à rassurer les parents, accueillir leurs émotions, à répondre à leurs besoins, comprendre le contexte de vie dans lequel vit l'enfant pour l'accompagner au mieux dans tous les moments de sa journée...

Le premier rendez-vous d'inscription pour l'ensemble des accueils proposés, le rendez-vous administratif et la période d'adaptation sont des moments essentiels et indispensables dans le démarrage de l'accueil de l'enfant et de sa famille. Ils aident à la séparation de manière sereine.

### **3 Les transmissions**

L'arrivée et le départ de l'enfant au sein de la structure sont des moments privilégiés entre les parents et les professionnelles.

A l'arrivée : les transmissions sont essentielles au quotidien de l'enfant pour que la séparation soit fluide et la plus sereine possible entre la maison et la crèche. Elles permettent ce temps d'échange et de repères pour l'enfant, elles facilitent la transition entre sa journée avec ses parents/référents et la période d'accueil avec les professionnelles. Elles sont indispensables aux équipes pour assurer la continuité de la journée. Dans l'idéal, l'une des référentes de l'enfant sera disponible.

Au départ : Les transmissions englobent l'ensemble des informations qui donnent aux parents l'aperçu des différents moments de la journée de son enfant, complétées par des anecdotes, observations, moments échangés.

### **4 Les repères au quotidien**

Lorsque l'enfant quitte son cocon familial, la crèche est un lieu inconnu pour lui. Il va avoir besoin de nouveaux repères. Les repères assurent permanence, régularité, stabilité et sécurité affective pour favoriser son processus d'autonomisation. Ce sont des cadres rassurants, stimulants et sécurisants pour l'enfant et pour l'adulte qui l'accompagne. Les repères peuvent être humains, spatiaux et/ou temporels, c'est-à-dire des personnes avec lesquelles il va nouer une relation privilégiée et sécurisante ; un lieu qu'il va pouvoir identifier avec des repères établis ; des rituels qui vont l'aider à s'ancrer dans le temps et des règles de vie en collectivité. Ce besoin de continuité dans les repères va perdurer tout au long de sa vie et lui permettront de revenir constamment à quelque chose de stable et fiable, l'aidant à se situer par rapport aux autres personnes, mais aussi dans l'espace et dans le temps.

#### **A Les repères humains :**

Le premier repère pour l'enfant, ce sont ses parents. Ce sont eux qui l'aident à se sécuriser dès les prémices de sa vie. Les autres repères viendront se greffer autour de cette première relation affective.

- La référence par unité : Elle permet aux professionnelles de répondre aux besoins de sécurité des enfants. Au sein de la structure, des agents sont définis comme référents d'une unité : unité des petits/ unité des grands. Les référents de l'unité assurent l'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée et seront amenés à échanger avec l'équipe sur ses besoins.
- La position phare : La position « Phare » est une attitude adoptée par les professionnelles. C'est une présence posée, attentive, à un endroit stratégique, avec un regard sécurisant. Elle se met en place quand l'enfant joue. Elle éclaire et sécurise une zone. Quand un adulte se positionne dans la salle, il « éclaire » les jeux autour de lui, permettant aux enfants de jouer en sécurité affective et de façon autonome dans cet espace. Quand les adultes sont bien répartis, c'est tout l'espace qui est éclairé. L'adulte doit être visible. Il observe les enfants, sans intervenir dans leur jeu s'ils n'en ont pas besoin. Observer les enfants avec intérêt est déjà en soi un acte professionnel. Attitude souriante, valoriser les actes de l'enfant, dialoguer, consoler, gérer les conflits éventuels, venir en aide, enrichir le matériel si besoin. La posture « Phare » est également propice à l'observation personnalisée des enfants (synthèse, échanges avec les parents, anecdotes de la journée à raconter). L'équipe définit le ou les « Phares » des temps de la journée.

L'équipe veillera toujours à se mettre à la hauteur des enfants. Les agents effectuent également les à-côté tout aussi importants (changes, repas, endormissement...). On nommera les agents en mouvements « Les « Mouettes ».

- L'objet transitionnel : Le doudou est une aide précieuse dans la période de séparation et/ou de retrouvailles. Un objet transitionnel rassure, donne des repères, apaise. Il aide à la transition entre la maison et la crèche. C'est le premier objet d'attachement (Winnicott) après la naissance. Le doudou joue un rôle dans le développement de l'enfant, contrairement aux autres peluches. L'enfant investi son doudou avec « toute puissance ». Source de lien affectif, il est la représentation symbolique du parent. En pratique, l'équipe accompagnera l'enfant à se détacher progressivement de son doudou au fur et à mesure qu'il prendra confiance en lui-même ; le doudou ne doit pas se substituer à l'adulte. L'équipe porte attention à l'enfant, elle l'accompagne dans ce qu'il ressent, est à l'écoute de ses émotions et essaie de comprendre ce que le doudou lui apporte et pourquoi il le réclame.

### **B Les repères spatio-temporels : Le déroulé de journée :**

L'enfant a besoin de se situer dans l'espace pour maîtriser son environnement. Que ce soit à la maison ou à la crèche, il est important de mettre en place, autour de l'enfant, un milieu adapté pour assurer sa sécurité et son développement. L'espace doit être pensé et identifié afin qu'il se repère. Les jeux doivent être rangés au même endroit pour faire perdurer ce sentiment de sécurité. Lors des temps de sommeil, les lits sont installés toujours à la même place. Ces repères au moment du sommeil sont d'autant plus importants qu'ils accompagnent cette micro-séparation de la sieste.

Tout au long de la journée vont se succéder différents rituels qui vont donner la possibilité aux enfants de se repérer. Se succèdent ainsi l'accueil, les jeux libres, les temps d'activité(s), les comptines, les changes, le lavage des mains, les repas, les siestes, les goûters, le départ : C'est « le déroulé de journée ». La répétition de ces différents temps va aider l'enfant à intégrer sa journée. Plus son quotidien sera prévisible, plus l'enfant se sentira en sécurité, en confiance. C'est seulement après six ans que l'enfant accède à la notion du temps mesurable. Il est, de ce fait, important de se laisser porter par le rythme des enfants afin de les accompagner au mieux et de laisser le temps au temps. Seuls les repères permettent de sécuriser l'enfant au quotidien. Le déroulé de journée est respecté chaque jour. Cependant, les plannings d'activités ne sont pas établis à l'avance. Les professionnelles font appel à leur capacité d'adaptation constante et d'empathie en fonction des différents enfants accueillis et de leurs besoins du moment.

### **6. Les temps forts de la journée**

L'équipe tend au quotidien à favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant dans le respect de ses besoins et de son rythme. Chaque professionnelle prend donc en compte les besoins définis ci-dessous :

- Les besoins physiologiques : dormir, boire, manger, se vêtir, éliminer
- Le besoin de sécurité : être protégé, se sentir reconnu, soutenu, besoin affectif, connaître les limites
- Le besoin d'appartenance : faire partie d'une famille, d'un groupe, d'une culture...
- Le besoin d'estime : confiance en soi, respect de lui-même et des autres, faire des choix
- Le besoin de s'accomplir : créativité, trouver une solution, être fier de soi

### **A Le sommeil :**

Le respect du rythme de sommeil de l'enfant est l'une des priorités de l'équipe. Le personnel de la structure est formé à repérer les signes de fatigue. Chez les petits, le sommeil se modifie au fil des mois. L'enfant est couché au moment le plus opportun pour son équilibre, c'est-à-dire en respect de son cycle de sommeil et surtout du besoin du moment. Un lit personnalisé et adapté à l'âge de l'enfant est attribué afin de respecter les rituels et repères de chacun.

Les levers de sieste sont échelonnés et accompagnés selon le rythme et le besoin de l'enfant.

L'équipe ne réveille pas un enfant qui dort et ne force pas un enfant n'ayant pas sommeil à dormir.

## **B L'alimentation :**

Le repas est un moment de repère dans la journée de l'enfant, il favorise son besoin physiologique de manger. Il doit être source de plaisir sensoriel (goût, odorat, touché). L'équipe sollicite l'autonomie de l'enfant, lui indique les aliments, l'aide à différencier les goûts et les textures et favorise l'apprentissage des conduites sociales (respecter l'assiette du voisin, attendre son tour). L'équipe ne force pas un enfant qui ne veut pas manger : les goûts évoluant sans cesse, elle invite à goûter à plusieurs reprises. L'enfant mange à son rythme, selon son appétit, dans un esprit de découverte et de plaisir. A la fin du repas, l'équipe accompagne les enfants, à ranger leurs verres, bavoirs et se débarbouiller le visage et les mains.

## **C Le change et l'acquisition de la propreté :**

Au cours de la journée, l'enfant est changé dès que nécessaire ou au maximum toutes les trois heures. Les gestes techniques sont pratiqués par les professionnelles dans une perspective relationnelle et psychoaffective. L'échange humain est ainsi privilégié en expliquant toujours à l'enfant ce qui va se passer et en l'invitant à participer activement.

L'acquisition de la propreté est une préoccupation qui traverse toutes les familles. Le bon moment pour l'acquisition de la propreté est celui où l'enfant est psychologiquement et physiologiquement prêt, à savoir un bon équilibre, monter les escaliers, se manifester lorsqu'il est mouillé et désirer cette indépendance. L'accompagnement conjoint entre parents et professionnels est nécessaire afin de permettre à l'enfant d'être acteur de son acquisition de la propreté progressivement et avec plaisir. L'équipe propose le pot et/ou le toilette sans obligation, rassure, félicite, dédramatise les accidents. Elle accompagne enfant et parents lors de ce processus qui génère parfois des pressions de l'entourage et de la société. Chaque change et/ou soin est tracé de manière écrite.

## **C Le jeu :**

Le jeu est une activité primordiale pour développer l'éveil de l'enfant. Il participe à son développement et à la construction de son identité (son « je »). Il favorise les interactions, les espaces de rencontre entre l'enfant et les autres personnes de son environnement. Il permet à l'enfant d'être acteur, de reproduire ce qu'il voit, ce qu'il vit et ce qu'il ressent. Le jeu développe la découverte du monde de manière globale (la découverte du corps et des émotions, les différentes matières et sensations), de développer l'imaginaire et la créativité. L'enfant expérimente et investit les objets/jeux à sa manière (notion d'affordance). Le jeu permet l'épanouissement et le plaisir de l'enfant avant tout, sans nécessairement aboutir à un résultat ou à une production visible. Il permettra à l'enfant d'intégrer et de comprendre des règles, d'appréhender la notion de partage.

Le JEU peut être libre ou accompagné et se décline de différentes manières :

- Le Jeu libre : C'est l'enfant qui choisit et utilise les jeux/objets mis à sa disposition pour les investir à sa manière : il est acteur, maître et libre de son jeu. Par son regard bienveillant, l'adulte est en position de laisser faire, c'est l'enfant qui laisse parler son imaginaire, fait ses propres choix. Il est libre d'arrêter lorsqu'il le souhaite, reprendre par la suite ou changer de manière de jouer. En plus de son regard bienveillant, l'adulte intervient sur demande de l'enfant mais l'enfant continue d'orienter la manière de jouer.
- Le Jeu accompagné : C'est l'adulte qui amène l'enfant à un but défini au travers d'une activité proposée avec consigne. Elle demande de la part de l'adulte des explications et du cadre : une direction. Contrairement au jeu libre, c'est l'adulte qui oriente la manière de jouer pour amener l'enfant à développer ses capacités et faire de nouvelles acquisitions.

Les jeux peuvent être regroupés par thématique :

Les jeux sensoriels : Comme son nom l'indique, le jeu sensoriel permet à l'enfant de développer ses 5 sens. Par son jeu, l'enfant expérimente les sensations de son corps, mesure ses forces et teste son environnement. Le jeu sensoriel a un rôle important et favorise le développement des sens et de la motricité chez le tout-petit et lui permet de découvrir et d'interagir avec son environnement. Les jeux sensoriels regroupent les jeux de textures, de manipulation, de transvasement, de motricité fine ...

Exemple : hochets, miroirs, bulles, peinture, livres tactiles, plaques/bouteilles sensorielles, lampe torche

Les jeux d'image, d'écoute, et de langage : Ces jeux permettent le développement du vocabulaire, d'explorer de nouvelles formes d'expression, d'idées, de sentiments, de comprendre le sens des mots  
Exemple : CD musique, le jeu sonore des animaux, les chansons en anglais, les temps des comptines et de lecture

Les jeux de construction/assemblage : Ces jeux permettent à l'enfant de développer sa logique, son raisonnement, d'expérimenter les volumes, les quantités ...

Exemple : puzzle, légos, Kaplan, les maillons...

Les jeux symboliques : Qu'il passe par l'imitation, le « faire semblant » puis par le jeu de rôle, le jeu symbolique est principalement un jeu libre. Il relève donc du choix et de l'initiative de l'enfant.

Il apparaît entre 18 mois et 2 ans, lorsque l'enfant commence à faire semblant d'exécuter une action de sa vie, en dehors de son contexte. Les jeux symboliques est le jeu de l'expérience, du vécu. L'enfant vit ou revit des situations pour mieux les comprendre et les appréhender dans la vie réelle.

Exemple de jeux symboliques : Jouer à faire à manger, jouer aux voitures et au garage, jouer au papa et à la maman, se déguiser, jouer au docteur...

Les jeux moteurs : Ils font appel à une partie ou tout le corps de l'enfant. Ils permettent à l'enfant d'être dans le mouvement, de s'exercer à maîtriser son corps : se retourner, sauter, grimper, danser, ramper, rouler... Par ses actions d'essais/erreurs, en toute sécurité, il gagne en autonomie corporelle

Exemple : les véhicules de la cour, ballons, modules de psychomotricité, dessin/traces sur le papier

## **7 Le développement, le bien-être et l'éveil de l'enfant :**

Principe 2 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Principe 4 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

### **A L'aménagement de l'espace :**

Principe 8 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

La crèche est un espace de vie pour l'enfant. Aussi, penser l'aménagement de l'espace à sa hauteur permet d'assurer son bien-être et sa sécurité physique et affective. L'aménagement passe donc par la mise en place d'espaces réfléchis, sécurisés et attractifs au sein des différents espaces de la crèche. L'aménagement de la crèche favorise le développement des enfants, en proposant des espaces adaptés à leurs besoins. Les espaces sont faciles à comprendre. Des zones dédiées à l'éveil sensoriel, à la motricité ou encore à la socialisation permettent aux enfants de grandir et de s'épanouir à leur rythme. Sous forme de « coin jeux », il permet à l'enfant d'accéder aux différents jeux proposés ainsi que d'avoir des repères dans l'espace.

### **B L'égalité garçon/fille :**

Principe 7 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité

En parallèle, les jeux sont choisis pour répondre aux besoins de l'enfant, sans connotation de genre, de sexe.

Les compétences personnelles des enfants sont à valoriser au-delà des rôles habituellement attribués à chaque genre.

Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscite leur intérêt, sans être freiner dans leur développement.

Les activités proposées ne sont pas genrés, mais réfléchis en fonction de l'âge et du stade de

développement du groupe d'enfants.

L'aménagement de l'espace incite les enfants à jouer à tous les jeux en fonction de leur envie.

Les professionnels veillent à accompagner l'enfant de manière égale, quel que soit le genre.

### **C Accompagner vers la socialisation :**

Accompagner l'enfant vers la socialisation est un aspect important du développement de l'enfant puisque la socialisation conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte à la société. Vivre ensemble n'est pas inné pour l'enfant car il englobe des règles de socialisation qu'il devra apprendre petit à petit.

L'enfant, d'abord tourné uniquement sur lui-même, rencontre de nombreuses étapes avant d'arriver à se socialiser : découvrir l'existence des autres, apprendre à se déplacer vers l'autre, jouer à côté de lui, l'imiter, tester son impact sur l'autre, expérimenter les relations pour enfin intégrer les règles de socialisation.

La période de la socialisation suscite beaucoup d'émotions pour apprendre le respect de soi et de l'autre, la cohabitation et construire des relations sociales satisfaisantes. Cet apprentissage est parfois synonyme de périodes de conflits.

La cohérence d'équipe et les échanges permanents avec le(s) parent(s) sont donc essentiels.

C'est à travers les interdits, les frustrations, les limites et les règles que l'adulte donne à l'enfant le sentiment de sécurité, mais aussi les bases de la socialisation.

Pour l'enfant, l'avantage est de partager des moments ensemble, de construire quelque chose de plus grand que s'il l'avait fait seul, d'apprendre les règles du jeu, l'échec et la réussite, d'expérimenter pour trouver des solutions (« négociation », attendre son tour, partager, faire ses choix en fonction de lui et des autres).

La crèche est le reflet de la vie en société, l'équipe accompagne l'enfant au mieux pour qu'il devienne une personne capable d'affirmer ses sentiments avec sincérité tout en utilisant ses capacités à aller vers les autres afin de trouver sa place dans la société.

### **D Accompagner les émotions de l'enfant :**

Chez l'enfant, les émotions permettent d'acquérir son sentiment d'identité, la sensation de sa propre existence : sa conscience d'Être. Il est donc essentiel pour l'enfant de les exprimer et aux professionnels de les respecter. C'est par ses sentiments que chaque enfant se montre unique vis-à-vis de l'autre, qu'il construit sa personnalité, qu'il se considère en tant que personne à part entière.

L'attention particulière de l'équipe est donc d'observer et de comprendre ce que l'enfant semble ressentir, et à échanger conjointement avec les parents pour l'aider à se réaliser, à être conscient de ses ressources, de ses forces comme de ses manques, à avancer sur un chemin : son chemin.

### **E Eveil au niveau du langage :**

Principe 5 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

La communication gestuelle (baby Sign ou communication non verbale) associée à la parole est une possibilité pour les enfants d'établir un dialogue avec son entourage. Sa mise en œuvre au sein de la structure permet aux professionnels d'entrer en communication active avec les enfants avant même l'acquisition du langage oral. La communication gestuelle désigne une pratique adaptée à tous les enfants n'ayant pas encore l'usage des mots. C'est un langage de transition qui permet d'utiliser des gestes pour illustrer des mots courants (manger, fini, dormir...). L'utilisation des signes peut être utile pour les parents ou les professionnels qui souhaitent faciliter la communication avec leur bébé. Il est important de lier le mot au signe, car les signes ne doivent pas remplacer la parole. La communication gestuelle s'effectue à hauteur d'enfant. Plus les signes seront répétés, plus ils seront assimilés. L'apprentissage des signes ne nuit pas au développement de la parole mais, au contraire, lui donne un peu d'avance sur le monde de la communication. Les signes sont inspirés de la LSF afin de permettre un code commun. Le baby Sign facilite la communication, il atténue les pleurs et les colères, et réduit les frustrations. Il renforce également le lien parent/enfant et/ou professionnel/enfant.



Préparées par l'équipe, par les partenaires et/ou des intervenants extérieurs, la structure peut être amenée à mettre en place des animations lectures de manière ponctuelle au cours de l'année. Tout en sensibilisant à la lecture d'un point de vue culturel et de montrer l'importance du prendre soin du livre, la structure offre des moments entre l'enfant et son parent. Moment de plaisir partagé autour de la voix de l'adulte qui se veut rassurante, berçante. L'enfant, bien installé sur son parent, peut ressentir les émotions entre les intonations, les vibrations produites par le son de la voix de l'adulte qui anime ce temps lecture. La lecture d'albums peut être proposée sous différentes formes (tapis d'animation, chronologie et thématiques diverses), entrecoupée de comptines pour maintenir l'attention. A travers ces animations, les parents interagissent avec les professionnels et/ou les autres parents, des liens se créent, des questions se posent et l'accompagnement à la parentalité se poursuit. Cette animation lecture peut également montrer l'importance du livre au quotidien de l'enfant, le bienfait sur le développement cognitif, le langage, l'imagination...

#### **F Eveil culturel :**

La mixité culturelle amène les équipes à développer des actions ludiques autour des langues et culture du monde. La structure peut avoir recours à des partenaires extérieurs.

Une initiation à l'anglais est actuellement mise en place au sein de la structure : bain de langage. Se familiariser avec l'anglais dès le plus jeune âge permet de développer des compétences cognitives particulières. En raison de la "plasticité auditive" de l'enfant, les recherches montrent que plus un enfant est jeune, mieux il perçoit et restitue des sons différents de ceux de sa langue maternelle. Ainsi, « apprendre » une langue étrangère en chantant ou en jouant (de manière ludique) permet à l'enfant d'emmagasiner de nombreuses connaissances. Cette immersion permet de développer ses compétences linguistiques, éveiller sa curiosité, créer une ambiance et atmosphère positive autour de l'anglais, développer la diversification phonétique, encourager la production orale et la répétition des sons, pratiquer la compréhension orale (Ouïe). Les séances proposées ne seront pas mises en place pour remplacer le français mais pour le compléter. Les enfants qui ne parleront pas anglais, ou qui ne le souhaiteront pas, pourront alors s'exprimer en français. La langue étrangère n'est donc pas apprise pour elle-même, mais elle est un vecteur d'apprentissage dans le bilinguisme.

Avec le service Culture (bibliothèque municipale), la médiathèque Départementale et le réseau Esperluette (CCFL), la structure emprunte des livres adaptés à l'âge des enfants pour favoriser l'éveil culturel. Les livres empruntés enrichissent également les animations proposées à l'enfant et/ou sa famille.

#### **G L'accès à la nature :**

Principe 6 de la Charte Nationale pour l'accueil du jeune enfant : Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

La structure a un accès vers un jardin extérieur où sont entreposés 2 bacs à fleurs (potager). Ils sont installés par les équipes des espaces verts de la collectivité. La structure possède également des potagers sur pied avec quelques plantes aromatiques pour éveiller aux 5 sens au travers de la nature.

L'éveil à la nature est un processus essentiel dans le développement des enfants. Il s'agit de les encourager à explorer, à observer, à interagir et à se connecter avec le monde naturel qui les entoure. Des sorties extérieures sont régulièrement proposées aux enfants, notamment dans les différentes structures de la ville : parc Watine, jardin de la base Chloro'Lys, marché...

#### **H Préparation à l'après-crèche :**

Afin de découvrir un autre lieu d'accueil collectif, les enfants de la crèche, participent aux matinées d'animation des « mercredis récréatifs » (accueil périscolaire 3-12 ans) qui sont organisées toute l'année, accompagnés par l'équipe de la crèche.



L'entrée à l'école peut être difficile pour certains enfants, ils ont besoin d'être rassurés et préparés. Des matinées passerelles sous forme de visites sont organisées dans leur future école maternelle, encadrées par des professionnelles de la crèche.

**I Evénements et temps festifs :**

Le service Enfance Jeunesse Education et Culture organise chaque année, la semaine de l'Enfance (journée des droits de l'enfant le 20 novembre). Des actions de prévention sont menées au sein des différents services (crèche, écoles, périscolaire, mercredis récréatifs, bibliothèque...). Une ou des thématiques sont défini(es), travaillé(es), élaboré(es) et organisé(es) avec l'ensemble des services en partenariat avec les services de PMI du département.

La crèche participe chaque année à la semaine Nationale de La Petite Enfance. Cette action mise en place par L'association « Agir pour la petite enfance » réunit un trio (l'enfant, le parent et le professionnel) autour d'une semaine dédiée aux tout-petits (animations, ouverture aux familles, sorties).

Chaque année, plusieurs événements festifs sont organisés par les équipes de la crèche et/ou de la commune (fête de fin d'année, fête de Noël, chasse à l'œuf, semaine de l'Enfance...). Ces moments sont faits pour passer un temps convivial avec les professionnelles et/ou entre les familles en dehors de l'ouverture de la structure.

## CONCLUSION

Ce projet d'établissement est en perpétuel évolution dans le but de favoriser au quotidien :

*« L'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants accueillis au sein de la structure ».*

Tout au long de l'année, la directrice et l'équipe restent à la disposition des familles pour échanger sur les sujets qui les préoccupent, les orienter, les soutenir dans leur parentalité, partager des réflexions sur la pédagogie ou la santé de l'enfant.

Les enjeux éducatifs seront amenés à évoluer en lien avec le projet éducatif du Service Enfance Jeunesse et Culture.

Le projet éducatif pourra quant à lui être réévalué et/ou enrichi tous les ans.

L'équipe de la structure œuvre sans relâche pour défendre ses valeurs et ainsi faire vivre le projet d'établissement.